

PRÉSENTATION DU CORRIGÉ

Connaissances associées (référentiel)	PARTIE Travail à faire	Ressources		Barème par thème	Évaluation
		Annexes	Documents à rendre		
4.1.5. L'emploi <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le chômage</i> 4.1.6. Le rôle de l'État <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'action de l'État sur la conjoncture économique</i> 	<p style="text-align: center;"><u>PARTIE 1 : ÉCONOMIE</u></p> <p style="text-align: center;">Les 35 heures</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Loi sur les 35 heures 2. Causes du chômage 3. Conditions de travail améliorées 4. Conditions de travail dégradées 5. Conditions de travail inchangées 6. Développement structuré 	A		19	
4.2.6 Le citoyen, l'état de droit et la démocratie <ul style="list-style-type: none"> • <i>La participation du citoyen à la vie des collectivités territoriales</i> La commune 	<p style="text-align: center;"><u>PARTIE 2 : DROIT</u></p> <p style="text-align: center;">La commune</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Mode d'élection du Conseil Municipal 8. Election du Maire 9. Attributions du Conseil Municipal 	B et C	1	9	
4.2.7 Le salarié : droit social <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les conflits individuels</i> 	<p style="text-align: center;">Les conflits individuels</p> <ol style="list-style-type: none"> 10. Nature du document et tribunal concerné 11. Parties en présence 12. Composition du tribunal 13. Requête de Monsieur DUMOULIN 14. Décision du tribunal 15. Motifs de condamnation 	D		12	
TOTAL				40	/40

Remarques :

- Les différentes parties sont indépendantes.
- Le document 1 est à rendre avec la copie d'examen qu'il soit complété ou non.
- Répondre aux questions sur la copie d'examen en indiquant précisément le n° de chaque question.
- A l'issue de l'épreuve, un surveillant de salle agrafera la page 1 à votre copie (devant) et le document 1 complété ou non à l'intérieur de la copie en bas à droite.

Groupement inter académique II	Session 2002	Facultatif : code		
Examen : BEP Métiers de la Comptabilité et BEP Métiers du Secrétariat				
Intitulé de l'épreuve EP3 – Épreuve économique et juridique				
Type CORRIGÉ	Facultatif : date et heure	Durée 1 h 30	Coefficient 2	N° de page / total 1/4

PARTIE 1 : ÉCONOMIE

19 points

LES 35 HEURES

/ 19

Le tableau et les articles (**Annexe A**) montrent l'influence de l'application des 35 heures sur les conditions de travail. En vous aidant de cette annexe et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :

1. Donner le nom que porte la loi sur les 35 heures. *Loi Aubry* 1
2. La réduction du temps de travail est une des mesures gouvernementales du traitement économique du chômage. Citer deux causes du chômage. 2
 - *augmentation de la population active plus rapide que la création d'emploi*
 - *progression de l'activité féminine*
 - *ralentissement de l'activité économique*
 - *coût du travail qui incite les entreprises à délocaliser la production*
 - *regroupements d'entreprises*
 - *progrès technique...*
3. Retrouver la catégorie socio-professionnelle, pour chaque sexe, qui a le plus bénéficié de l'application des 35 heures. **(1 pt par élément juste)** 2

HOMMES	FEMMES
<i>Professions intermédiaires</i>	<i>Cadres</i>

4. Retrouver la catégorie socio-professionnelle, pour chaque sexe, qui a vu sa situation le plus se dégrader suite à l'application des 35 heures. **(1 pt par élément juste)** 2

HOMMES	FEMMES
<i>Professions intermédiaires</i>	<i>Employées ou ouvrières non-qualifiées</i>

5. Relever le pourcentage de l'ensemble des salariés pour lesquels les conditions de travail sont restées inchangées ? **45,6 %** 1
6. Rédiger un développement structuré d'une dizaine de lignes, vous devrez : 11

Introduction :

La principale raison à l'origine de la Loi sur les 35 heures est la réduction du chômage. (1 pt)

Deux avantages : (2 pts)

- *créations d'emplois*
- *meilleure qualité de vie (gagner des heures de loisirs, s'occuper des enfants...)*
- *amélioratif du pouvoir d'achat (ou progression du revenus des ménages)*
- *diminution du nombre de chômeurs*

Deux inconvénients : (2 pts)

- *intensification du travail*
- *grignotage des pauses par les employeurs*
- *faibles hausses de salaires*
- *précarité de l'emploi*
- *maintien de l'écart élevé des salaires*

Influence : (2 pts)

L'amélioration des conditions de travail a une influence positive pour les salariés, mais elle profite également à l'entreprise. En effet un salarié satisfait a tendance à travailler mieux et à moins s'absenter... De ce fait, la productivité ne peut être qu'améliorée.

Conclusion : (2 pts)

Dans le contexte économique actuel, la Loi sur les 35 heures a profité aussi bien aux salariés qu'aux entreprises. Les 35 h ont permis aux entreprises de mettre en place la flexibilité du travail pour adapter la production à la demande des clients.

Rédaction, structure du développement et orthographe à moduler. (2 pts)

PARTIE 2 – DROIT

21 points

LA COMMUNE

/9

Quelle qu'elle soit, une collectivité territoriale ne peut exister sans des représentants élus. La commune est gérée par le Conseil Municipal. *Répondre aux questions suivantes sur votre copie :*

7. Indiquer comment sont élus les membres du Conseil Municipal (suffrage et scrutin) et pour quelle durée. 3

Le Conseil municipal est élu :

- *au suffrage universel direct* (1 pt)
- *au scrutin majoritaire à deux tours* (1 pt)
- *pour 6 ans.* (1 pt)

8. Citer par qui et quand est élu le maire. 2

Le maire est élu par le Conseil municipal dans les 8 jours qui suivent l'élection.
(1 pt) (1 pt)

9. A partir de l'extrait du journal municipal d'information d'Aire sur l'Adour dans les Landes (**Annexe B**) et de quelques attributions du Conseil Municipal (**Annexe C**), indiquer pour chaque exemple, sur le **document 1**, la nature de la fonction exercée par le Conseil Municipal. 4

DOCUMENT 1

(1 pt par attribution juste)

Extrait du Journal municipal	Attributions du Conseil Municipal
Le festival théâtre du CAMA	<i>Aide au développement des actions culturelles</i>
Acquisition et réhabilitation des Saligues	<i>Gestion des propriétés communales</i>
Redevance spéciale sur les déchets non ménagers	<i>Organisation des services publics</i>
Les agents des ateliers municipaux	<i>Gestion du personnel communal</i>

LES CONFLITS INDIVIDUELS

/ 12

A partir de l'annexe D :

10. Indiquer la nature du document et du tribunal dont il émane.

(1 pt par élément)

2

Ordonnance de référé du Conseil de Prud'hommes de PAU

11. Citer les parties en présence au procès.

- demandeur : **Georges DUMOULIN**
- défendeur : **Michel MARTIN**

(0,5 pt par élément)

1

12. Donner la composition de ce tribunal à l'occasion de ce procès.

- 1 Président d'audience
- 1 Assesseur Conseiller
- 1 greffier

(0,5 pt par élément)

1,5

13. Relever la requête de Monsieur DUMOULIN.

(0,5 pt par élément souligné)

1,5

M. BARREAU demandait que son employeur, M. Pierre ROFLEX, lui verse la somme de 1 378,91 € (indemnités de congés payés du 1er avril 2000 au 31 mars 2001)

14. Donner la décision du tribunal.

2

Décision :

(0,5 pt par élément souligné)

condamnation de M. MARTIN à payer à M. DUMOULIN la somme de 1 378,91 € + les dépens (frais du procès).

15. Indiquer les motifs pour lesquels Monsieur MARTIN a été condamné et les arguments plaidant en faveur de Monsieur DUMOULIN.

4

(1 pt par élément)

Arguments :

➤ **M. MARTIN**

- n'était ni présent, ni représenté au procès ;
- n'était pas à jour de ses versements à la CRA (la caisse ne pouvait donc pas payer) ;

➤ **M. DUMOULIN :**

- a régulièrement travaillé pendant la période de référence ;
- n'a perçu aucune somme au titre des congés payés.